



PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

Liberté
Égalité
Fraternité

Invitation presse

Melun, le 13/08/2020

Actions de contrôles du respect du port du masque

Dans le contexte de la circulation plus active de la COVID-19, le préfet de Seine-et-Marne a été amené à prendre par arrêté préfectoral une mesure qui oblige le port du masque sur les marchés, foires et brocantes du département, à compter du samedi 15 août. Cette mesure vient en complément de l'obligation du port du masque dans les lieux clos.

Dans ce cadre, Laura REYNAUD, sous-préfète de Provins, se rendra à une opération de contrôle avec la gendarmerie **le samedi 15 août à 15 heures à Barbizon**. Le rendez-vous pour ce contrôle est prévu devant la mairie de Barbizon (*13 Grande Rue, 77630 Barbizon*)

Gérard BRANLY, sous-préfet de Torcy, accompagnera la police nationale pour une opération similaire **le dimanche 16 août à 11 heures au marché de Lagny-sur-Marne**. Le point de rendez-vous est prévu rue Pierre Lacrique, angle rue de la Glaisière.

La presse locale est conviée à ces contrôles.

Si vous êtes intéressé, inscrivez-vous auprès du Bureau de la Communication Interministérielle.

Cabinet du Préfet Bureau de la communication interministérielle

Tel : 01 64 71 75 95 – 01 64 71 75 29
Mel : pref-communication@seine-et-marne.gouv.fr
www.seine-et-marne.gouv.fr
@Prefet77

12, rue des Saints-Pères
77000 Melun

